

## MOBILISATION POUR LA SECURITE DES CHALONNAIS

La sécurité est devenue un enjeu important et constitue une de nos priorités. En août 2020 nous avons redéfini les principes d'action de la police municipale, avec un véritable service de proximité et une présence plus soutenue sur le terrain.

Aujourd'hui le niveau des incivilités nécessite une attention particulière au quotidien afin de répondre aux attentes des administrés. Nous avons mis en place des mesures que nous devons faire évoluer en fonction des besoins.

Nous envisageons de poursuivre le développement de la vidéoprotection, en 2022 et les années suivantes. Face à ce constat, nous ne comprenons pas la décision du groupe de la minorité, lors du conseil municipal de janvier 2022, de voter contre la délibération qui portait notamment sur la demande de subvention dans le cadre du fond régional de soutien à l'équipement de vidéoprotection et celui, interministériel, de prévention de la délinquance.

Récemment, les incendies volontaires de onze véhicules ayant parallèlement endommagé la chaussée ont été résolus grâce à la vidéoprotection, complété par un travail minutieux des enquêteurs de la Gendarmerie. Les dégâts s'élèvent à près de 100 000 €. L'auteur des faits a été condamné le 27 janvier en justice à dédommager les victimes.

Nous avons une pensée particulière pour les victimes qui ont vu disparaître, en peu de temps leur véhicule nécessaire souvent pour aller travailler. Nous souhaitons qu'elles puissent être indemnisées ou remboursées selon le cas dans des conditions satisfaisantes.

A l'occasion de ce dernier « fait divers » et au nom de la majorité, nous souhaitons remercier le travail de nos sapeurs-pompiers volontaires.

Grâce à leur réactivité, le bâtiment de la piscine atteint par les flammes a pu être épargné. L'action de ces « soldats du feu » témoigne d'un véritable courage, apprécié lors des nombreuses interventions. Nous tenons à les féliciter.

La sécurité, d'une façon générale, inclut la prévention et la nécessité des échanges avec toutes les forces vives de notre territoire : directeurs de collège et des écoles, commerçants, associations. Cette action s'inscrit au quotidien, avec une vigilance constante pour le bien vivre ensemble.

Notre ville est retenue au titre du programme national « Petites Villes de Demain » mis en oeuvre par les instances gouvernementales.

Une convention entre la ville de Chalonnes et la gendarmerie a été signée. La municipalité a été sollicitée par les services de l'Etat pour intégrer dans sa réflexion les problématiques de sécurité du quotidien et participe comme ville test, aux travaux en cours.

Pour le bien et la tranquillité de nos habitants, nous restons mobilisés sur ce sujet afin d'assurer la quiétude de notre ville.